



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION NATIONAL D'EVALUATION DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DES
TECHNOLOGIES DE SANTE

AVIS DE LA COMMISSION

27 octobre 2009

CONCLUSIONS

Nom :	TUBULCUS , orthèse tubulaire de contention/compression
Modèles et références retenus :	Sont prises en charge les références demandées par le fabricant (cf page 2):
Fabricant :	INNOTHERA
Demandeur :	INNOTHERA
Données disponibles :	La CNEDiMTS a mandaté un groupe de travail chargé de réévaluer l'ensemble des orthèses de contention/compression des membres dans le cadre du programme 2006 de révision de la nomenclature puis d'une auto-saisine. Les conclusions du groupe de travail devant être examinées au cours du premier semestre 2010, la CNEDiMTS recommande la prolongation de l'inscription de l'orthèse TUBULCUS pour une durée de 5 ans sous les mêmes conditions que celles recommandées par l'avis du 2 juillet 2003. A l'occasion de l'examen des conclusions du groupe de travail, la CNEDiMTS se prononcera à nouveau sur le bien-fondé de l'inscription de TUBULCUS.
Service Attendu (SA) :	Suffisant , dans l'attente des conclusions du groupe de travail.
Indications :	Traitement des ulcères veineux de la jambe
Eléments conditionnant le SA :	Sans objet.
Amélioration du SA :	Absence d'amélioration (V) par rapport aux autres dispositifs de contention inscrits sur la LPPR.
Type d'inscription :	Nom de marque
Durée :	5 ans
Conditions du renouvellement :	Sans objet.
Population cible :	Environ 400 000 patients.

Cet avis sera revu à l'occasion de l'examen des conclusions du groupe de travail chargé de ré-évaluer l'ensemble des orthèses de contention / compression des membres.

ARGUMENTAIRE

Nature de la demande

Demande de renouvellement d'inscription sur la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la Sécurité Sociale.

■ Modèles et références

Cinq tailles existent : S, M, L, XL, et XXL

Tailles	S	M	L	XL	XXL
Circonférence du mollet (en cm)	31-34	34-37	37-41	41-45	45-50
Circonférence de la cheville (en cm)	19-21	21-24	24-28	28-32	32-37
Couleur du fil « repère »	bleu	rose	jaune	bleu ciel	violet

■ Conditionnement unitaire et stérile

Deux conditionnements sont disponibles :

- 1 coffret contenant 2 TUBULCUS® + 1 enfileur (accessoire de pose)
- 1 TUBULCUS®, sans enfileur

L'enfileur est également disponible seul mais ne fait pas l'objet de la demande.

■ Applications

La demande de renouvellement d'inscription concerne l'indication actuellement retenue à la LPPR pour TUBULCUS c'est à dire le traitement des ulcères veineux de jambe.

Historique du remboursement

TUBULCUS est inscrit sur la liste des produits et prestations remboursables (LPPR) jusqu'au 29 mai 2009 (avis de la CEPP du 2 juillet 2003).

Analyse des données

La CNEDiMTS a mandaté un groupe de travail chargé de réévaluer l'ensemble des orthèses de contention/compression des membres dans le cadre du programme 2006 de révision de la nomenclature puis d'une auto-saisine. Les conclusions du groupe de travail devant être examinées au cours du premier semestre 2010, la CNEDiMTS recommande la prolongation de l'inscription de l'orthèse TUBULCUS pour une durée de 5 ans sous les conditions de l'avis du 2 juillet 2003.

A l'occasion de l'examen des conclusions du groupe de travail, la CNEDiMTS se prononcera à nouveau sur le bien-fondé de l'inscription de TUBULCUS.